



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA RÉFORME  
DE L'ÉTAT ET DE LA SIMPLIFICATION

Le 16 octobre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, et Mme Clotilde VALTER, Secrétaire d'Etat chargée de la Réforme de l'Etat et de la Simplification, saluent le prochain lancement de la plateforme « *le.taxi* ».

Cette innovation majeure, issue de la loi du 1<sup>er</sup> octobre 2014 relative aux taxis et VTC, a pour objectif de développer l'accès des clients aux chauffeurs de taxi par voie électronique au moyen d'un registre national de géolocalisation. Élément-clé de la modernisation du secteur, cette plateforme est développée par la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR) et le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP), en lien étroit avec les professionnels du taxi.

Actuellement en phase de test en conditions réelles dans plusieurs agglomérations françaises, *le.taxi* ouvrira progressivement au grand public à partir de la fin de l'année.

Dans le cadre de la semaine de l'innovation publique, cette plateforme sera présentée au public, avec d'autres innovations majeures - comme la saisine par voie électronique des administrations ou la consultation en ligne du solde de points du permis de conduire sur le site dédié *Télépoints* - ce samedi 17 octobre à 10h00 à l'Anticafé Olympiades - la fabrique de l'innovation publique, 59 rue Nationale à Paris 13<sup>ème</sup>. Les détails et l'actualité du projet sont disponibles sur le site Internet <http://le.taxi>

**Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53**  
**Service de presse de Clotilde VALTER : 01 42 57 64 40**